

PUBLICITÉ 21 09

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 21 03

Date de la demande complète : 18/03/2021

Nom du demandeur et objectifs : M. CANDELIER Sylvain, souhaite s'installer à titre secondaire sur des terres maraîchères. Les terres sont actuellement exploitées par M. DUMONT James dont le siège social se situe à OLLAINVILLE 91340

La demande porte sur une surface de 1ha 89 a soit les parcelles suivantes :

Commune	Référence cadastrale	Surface en ha	Propriétaire
OLLAINVILLE	C0015	0,4700	M. DUMONT James
	C0011	0,2100	
	C978	0,3100	
	B307	0,9000	
	B308		
	B309		
	B296		
	B293		
	B294		
B295			

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAP)
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leyssenot@essonne.gouv.fr